Qualité de l’air extérieur

Exemple de Bordeaux Métropole

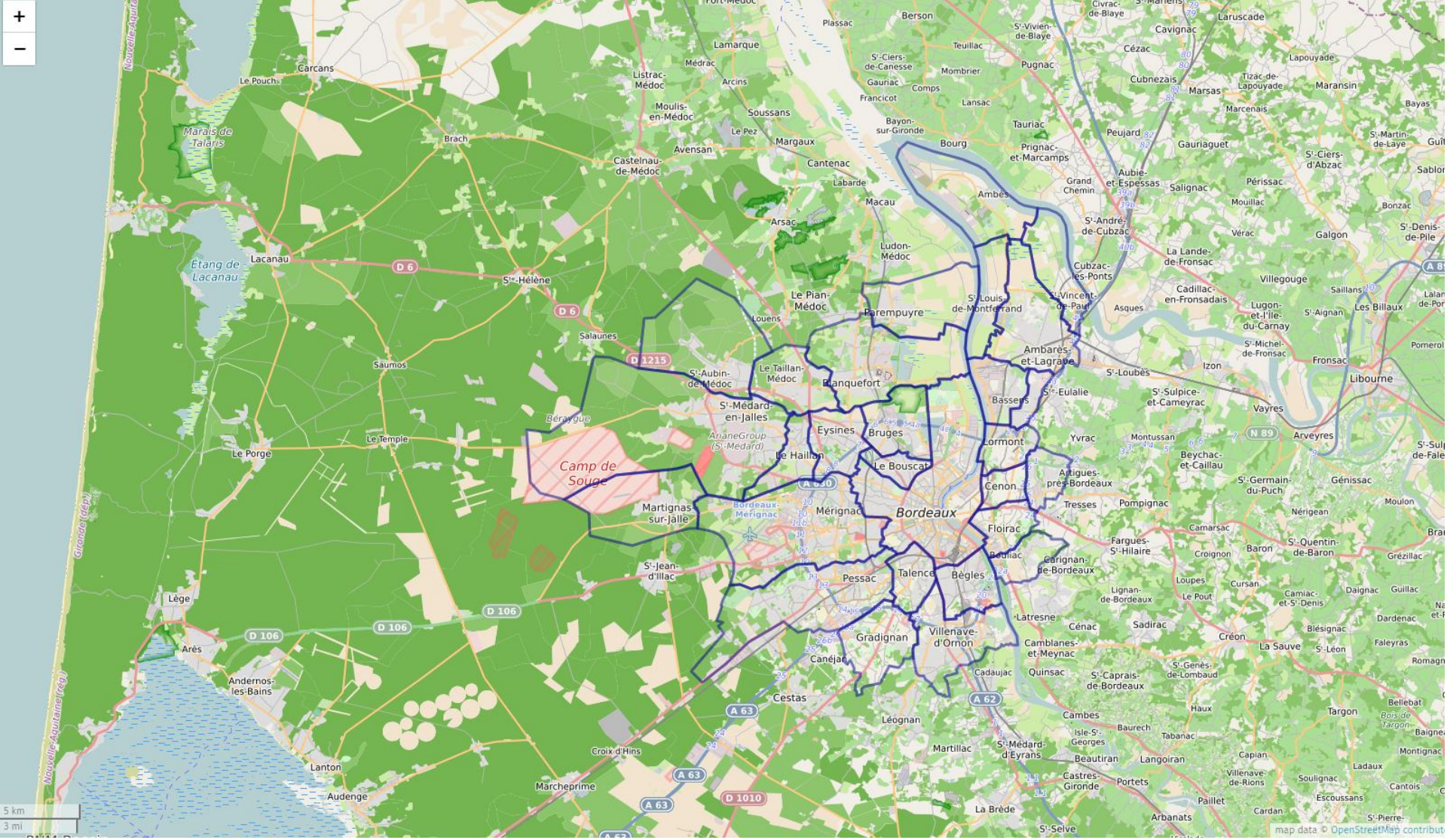

28 communes

749 595 habitants

57 000 hectares de superficie

BORDEAUX MÉTROPOLE

Compétence qualité de l'air

Prise de compétence en 2015 loi MAPTAM

- surveillance et contrôle du respect des valeurs réglementaires, études et amélioration des connaissances
- lutte contre la pollution atmosphérique et réduction des émissions de polluants en lien avec les compétences de la Métropole (transports, habitat, énergie…)
- prise en compte de la qualité de l'air dans les documents de planification (PCAET, PLU3.1), limiter l'exposition de la population à la pollution atmosphérique (urbanisme, aménagement du territoire)

Transversale
DG HQV
DG mobilité
DG aménagement et développement
DG des territoires

Multi partenariale
ATMO NA, ADEME
Etat, DREAL, ARS
Santé Publique France, ORS
Région NA, CD 33, communes

BORDEAUX MÉTROPOLE

Enjeux sanitaires et économiques

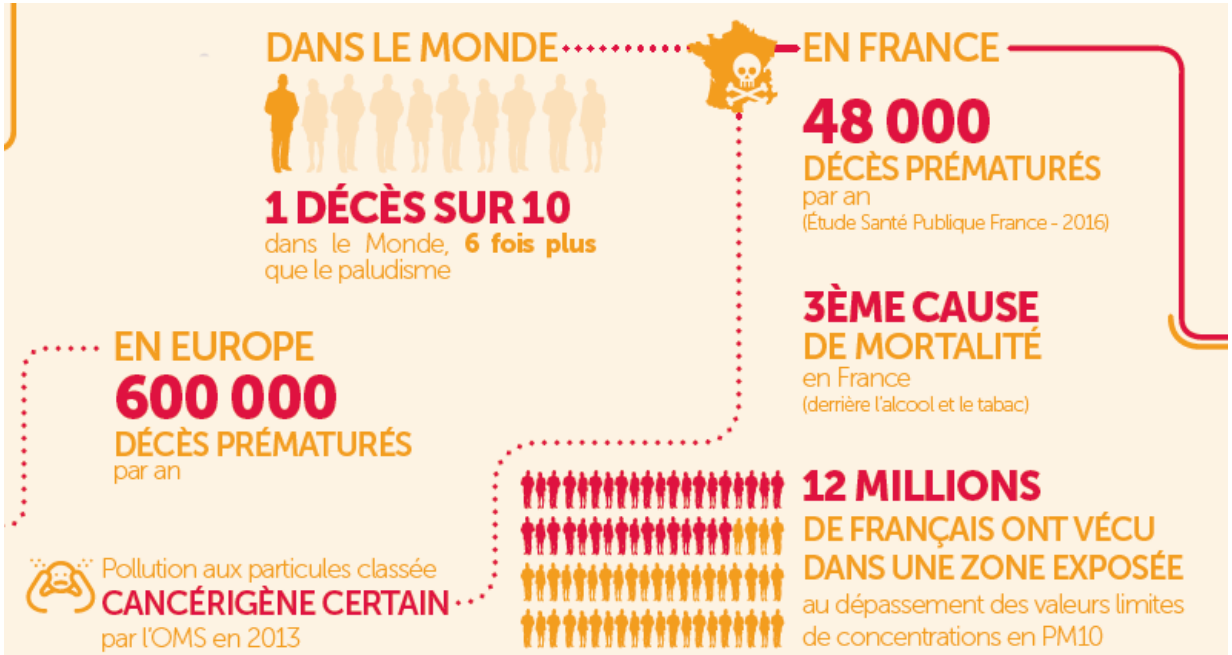

Projet européen APHEKOM 2012
153 décès évités (valeur guide OMS PM2,5 10 µg/m3)
perte d'espérance de vie à 30 ans de 5 mois

BORDEAUX MÉTROPOLE

Bilan qualité de l'air

Source : inventaire des émissions 2014 ATMO NA

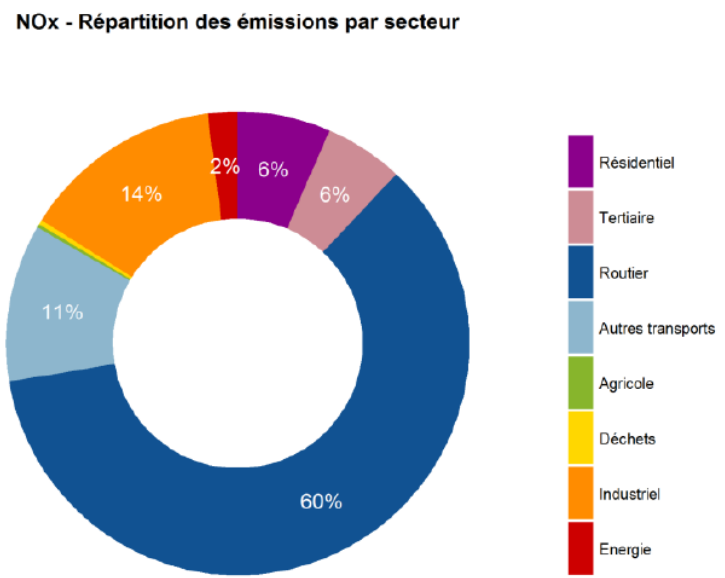

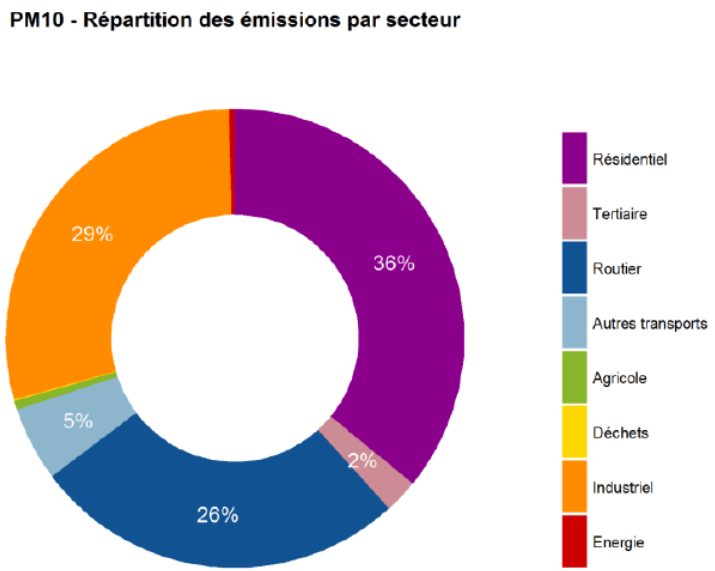

BORDEAUX MÉTROPOLE

Bilan qualité de l'air

7 stations de mesures fixes sur Bordeaux Métropole

1 nouvelle station de proximité trafic boulevard Gautier à Bordeaux en remplacement de Gambetta

BORDEAUX MÉTROPOLE

Bilan qualité de l'air

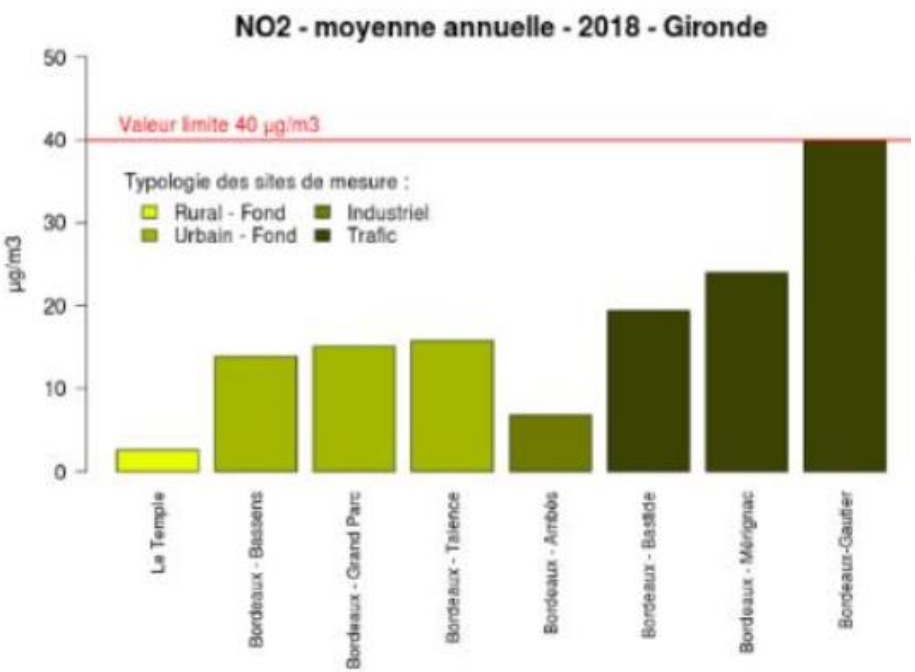

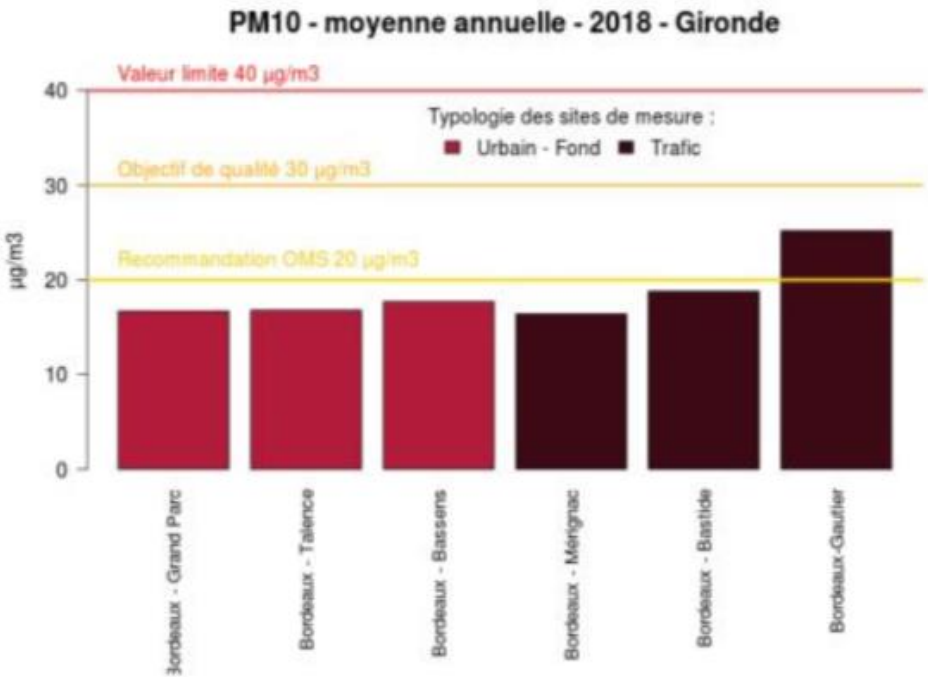

Sortie du contentieux européen relatif aux dépassements de valeur limite pour le NO_2

Station boulevard Gautier : concentration moyenne annuelle NO_2 40 µg/m^3

BORDEAUX MÉTROPOLE

Exposition de la population

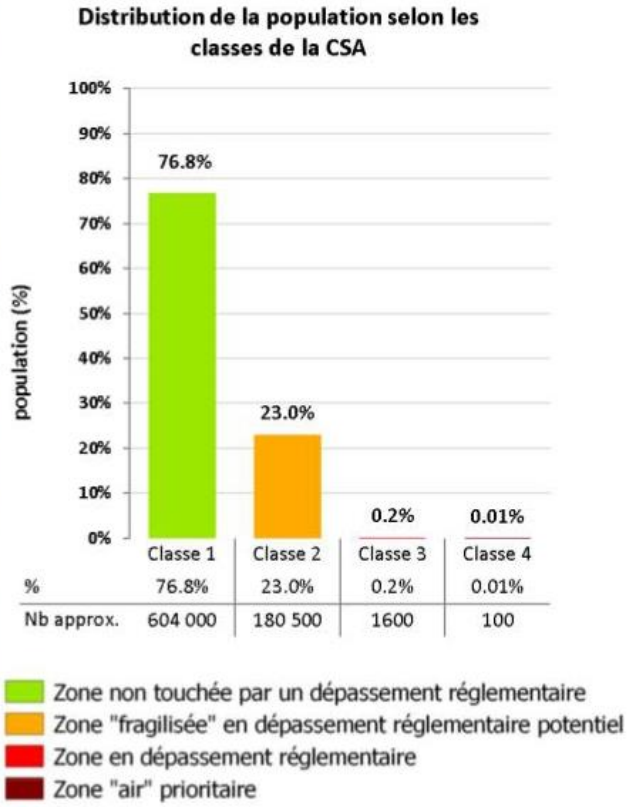

Exposition de la population

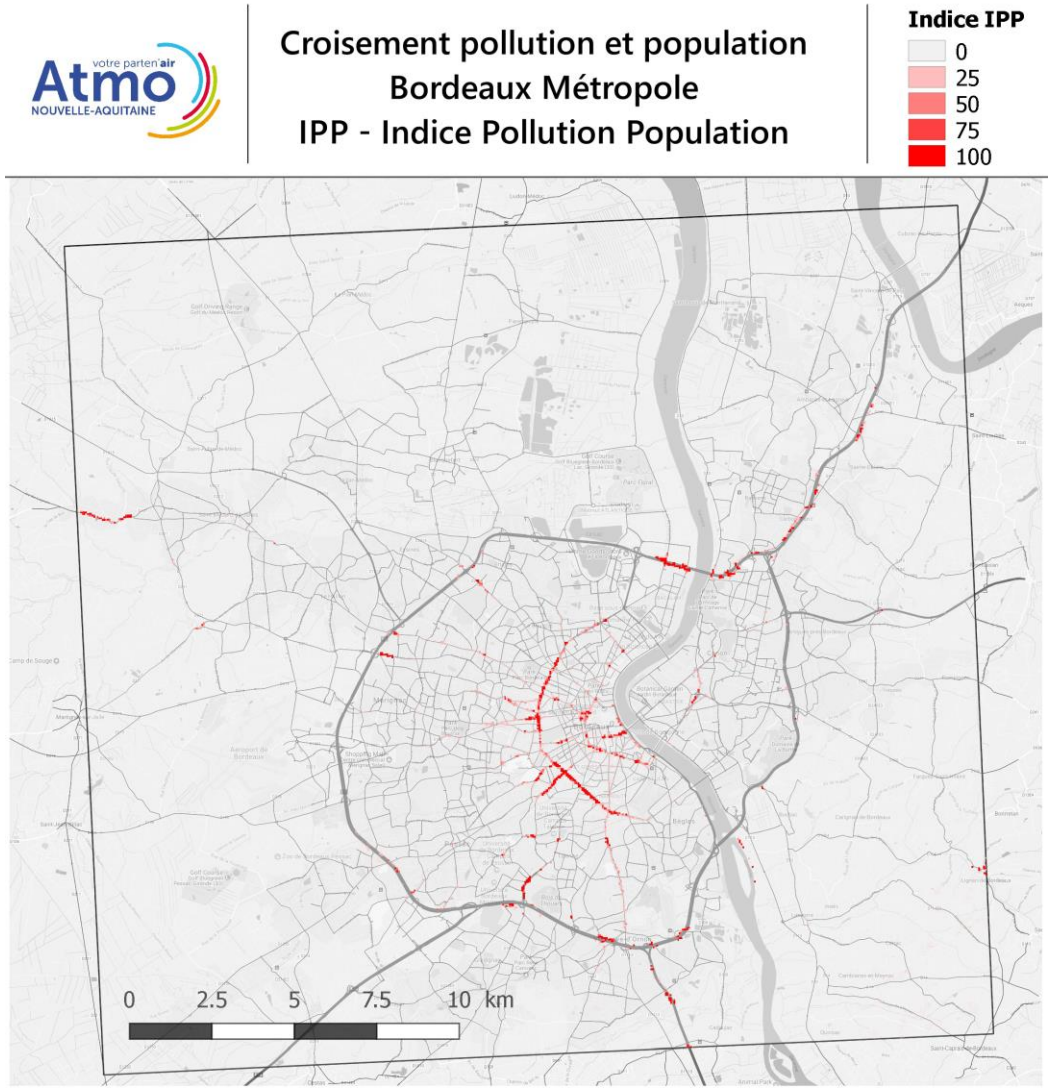

Actions mobilité/transports

- Villes respirables en 5 ans : préfiguration d'une Zone à Faibles Emissions ZFE, développement de l'électromobilité, développement du covoiturage de courte distance…
- Zone à contrôle d'accès dans l'hypercentre de Bordeaux 80ha, zones 30 et stationnement réglementé en intraboulevards, réservation du Pont de Pierre aux modes doux...
- Réseau TC : 152 millions de voyageurs, 65km de tramway et création d'une nouvelle ligne, 70% flotte bus GNV, 20% gasoil euro 5, 10% hybride gasoil/électrique, navettes fluviales électriques
- Plan vélo depuis 2012 : aménagements cyclables 1182km, 20 000 arceaux et 1290 abris sécurisés, 1700 vélos en libre service...
- Autopartage électrique BlueCub : 80 stations, 200 véhicules et 400 bornes de charge
- 35 Plans de déplacement des entreprises, 40 000 salariés
- 33 aires de covoiturage

Actions secteur résidentiel

- Accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat : création de la plateforme Ma Rénov Bordeaux Métropole en 2017
- Réduire les émissions liées aux appareils de chauffage au bois anciens et non performants : études en cours (enquête ménages pour caractériser le parc et les pratiques, enquête auprès des professionnels) et élaboration d'un plan d'action (fonds air/bois pour accélérer le renouvellement des appareils polluants, charte d'engagement des professionnels, sensibilisation/communication)
- Réduire les émissions liées au brulage des déchets verts : 33 000 composteurs distribués depuis 5 ans, aide à l'acquisition de broyeurs, développement du compostage en pied d'immeuble

Actions planification/aménagement du territoire

- Plan Climat Air Energie Territorial
- Plan Local d'Urbanisme 3.1 (PDU et PLH)
- Contrat Local de Santé Métropolitain

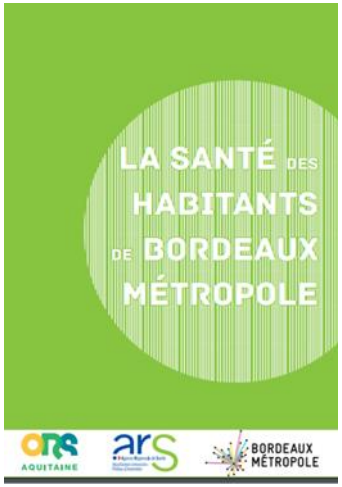

Etudes / amélioration des connaissances

- Exemplarité de la collectivité : campagnes de mesures chaufferie bois de Lormont, usines de valorisation énergétique de Cenon et Bègles
- Amélioration des connaissances sur le territoire métropolitain : étude port de la Lune, étude aéroport de Bordeaux Mérignac…
- Polluants non réglementés : surveillance des pesticides au jardin botanique de Bordeaux depuis 2017
- AMI expérimentation du logiciel AirQ+ pour évaluer les effets sanitaires de la pollution atmosphérique à l'échelle locale

BORDEAUX MÉTROPOLE

Des questions ?

Se chauffer plus sobrement

- Isoler son logement
- Faire entretenir son appareil de chauffage bois ou fioul (chaudière, poêle...)
- Choisir un appareil performant (chaudière à condensation, poêle à bois labellisé Flamme verte...)

Se déplacer autrement

- Privilégier la marche, le vélo et les transports en commun
- Choisir le covoiturage
- Pratiquer l'écoconduite (vitesse souple et réduite, usage modéré de la climatisation...)
- Entretenir son véhicule, vérifier la pression des pneus
- Acheter un véhicule faiblement émetteur et l'identifier grâce au Certificat qualité de l'air

Valoriser ses déchets verts

Il est interdit de brûler les déchets verts à l'air libre. Pour s'en débarrasser, plusieurs solutions :

- pour les déchets organiques, de tonte ou d'entretien : le compostage, le paillage, la tonte mulching (l'herbe est broyée sur place par la tondeuse)
- pour les déchets encombrants : collecte sélective en porte-à-porte ou dépôt en déchèterie

S'informer

- Sur la qualité de l'air de sa région : Fédération des associations agréées de la surveillance de la qualité de l'air **www.atmo-france.org**
- Sur les règles spécifiques à respecter sur son territoire s'il est dans une zone couverte par un plan de protection de l'atmosphère ou en cas d'épisode de pollution : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) **www.developpement-durable.gouv.fr**
- Sur les recommandations sanitaires en cas de pic de pollution : agence régionale de la santé **www.ars.sante.fr** et **www.pollens.fr**

BORDEAUX MÉTROPOLE